

EDF Pro
TSA 10250
94962 CRETEIL CEDEX 9

VOS REFERENCES CLIENT

N° Client : 1 000 967 455
N° de compte : 3 03 3 005 400 029
Identifiant Internet : CT51ME8DJ1

INFORMATION, CONSEIL, SERVICES

Votre conseiller professionnel au :
0 811 360 114 (prix d'un appel local) de 8h30 à 18h00 pour payer votre facture
par CB et transmettre votre relevé de compteur
Fax : 0 810 721 017

DEPANNAGE 24H/24, 7J/7

électricité : 09 726 750 59 (appel non surtaxé)

INTERNET

www.edfpro.fr



ASSOCIATION 7 LIEUES
16 RUE PASTEUR
59650 VILLENEUVE D ASCQ

Tarif Bleu

Votre facture n° 33 556 150 986 du 05/07/2013

Titulaire du contrat :
ASSOCIATION 7 LIEUES

Votre prochaine facture vers le 17/08/2013
Votre prochain relevé prévu le 17/12/2013

Lieu de consommation :
REZ DE CHAUSSEE
16 RUE PASTEUR
59650 VILLENEUVE D ASCQ

Electricité	43,05 €
Total Hors TVA	43,05 €
TVA	2,59 €

Electricité : A compter du 01.01.2013 les Conditions Générales de Vente sont modifiées. Par ailleurs, sur décision des Pouvoirs Publics, la Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA) évolue au 01/05/2013. Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site edfpro.edf.com

Total TTC **45,64 €**
Prélevé le 22/07/2013

Pour que votre prochaine facture soit basée sur votre consommation réelle, il vous suffit de nous transmettre votre relevé de compteur entre le 29/07/2013 et le 14/08/2013 notamment par Internet ou par téléphone (voir coordonnées figurant en haut à gauche).

prélèvement automatique

Conformément à votre contrat et aux conditions particulières de vente de l'offre que vous avez souscrite, le montant de **45,64 €** sera **prélevé le 22/07/2013** sur le compte dont les coordonnées figurent ci-dessous :

Titulaire du compte :	SEPT LIEUX
Nom de la banque :	*****
Compte bancaire :	***** 00054077301 **

En cas de modification de référence de ce compte, merci de contacter votre conseiller EDF Pro.

Votre contrat Electricité "Tarif Bleu"

Point de livraison n°01 180 463 036 321 - Compteur électromécanique n° 462

Consommation sur la base d'une estimation

	Index début de période	Index fin de période	Consommation (kWh)	Prix Unitaire (€/kWh)	Montant HT (€)
Du 17/04/2013 au 16/06/2013 18 kVA					
Base	Estimé 82940	Estimé 82954	14	0,0846	1,18
Total de votre consommation d'électricité (dont acheminement 0,46 €)					1,18

Abonnement *

Abonnement Tarif Bleu 18 kVA Base du 17/06/2013 au 17/08/2013	17,17 €/mois	34,34
Total de votre abonnement (dont acheminement 22,66 €)		34,34

Taxes et Contributions

Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité	0,13
Contribution au Service Public d'Electricité	0,19
Contribution Tarifaire d'Acheminement Electricité*	7,21

Total Electricité hors TVA 43,05

TVA

TVA à 5,5% sur montant total de 41,55 €	2,29
TVA à 19,6% sur montant total de 1,50 €	0,30

Total TVA 2,59

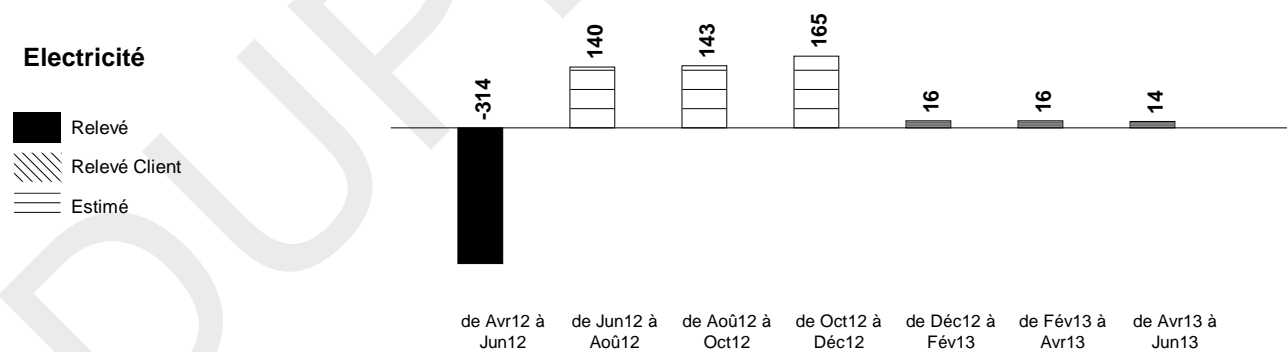
Calcul des taxes et contributions facturées : CSPE 0,0135 €/kWh -- TCFE 0,0093 €/kWh -- CTA électricité : 21,00% de la part acheminement de l'abonnement -- TVA payée sur les débits : TVA à 5,5% s'applique aux postes de votre facture signalés par * -- TVA à 19,6% s'applique aux autres postes de votre facture sauf mention contraire.

Pour plus d'explications concernant les taxes et contributions, rendez-vous sur taxes.edf.com

Délai de préavis de résiliation de votre contrat électricité : aucun
Votre tarif électricité est réglementé.

Pour connaître les modalités de calcul de l'estimation de votre consommation, reportez-vous aux Conditions Générales de Vente ou rendez-vous sur Estimations.edf.com.

EVOLUTION DE VOTRE CONSOMMATION EN kWh



VOS REFERENCES CLIENT

N° Client : 1 000 967 455
N° de compte : 3 03 3 005 400 029
Identifiant Internet : CT51ME8DJ1

Origine 2012 de l'électricité vendue par EDF 80,4 % nucléaire, 12,5 % renouvelables (dont 7,8 % hydraulique), 3,1 % charbon, 2,4 % gaz, 1,2 % fioul, 0,4 % autres. Indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.com

Conformément aux conditions générales de vente, à défaut de paiement intégral dans le délai prévu pour leur règlement, les sommes dues seront majorées de plein droit de pénalités de retard calculées sur la base d'un taux annuel de 8,75 % appliqué au montant de la créance TTC. Ces pénalités ne peuvent être inférieures à un minimum de perception de 40,00 euros.

Pour de plus amples informations, reportez-vous aux Conditions Générales de Vente ou rendez-vous sur www.edfpro.fr.

Le Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture, se tient à votre disposition pour répondre à vos demandes.

Toutefois, si vous n'êtes pas satisfait de la réponse qui vous a été apportée, nous vous invitons à adresser votre réclamation à : EDF Service

Consommateurs - TSA - 41975 BLOIS CEDEX 9.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie :

www.energie-mediateur.fr / Médiateur national de l'énergie - Libre réponse n° 59252 - 75443 PARIS Cedex 09.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le site des pouvoirs publics ou au n° vert 0 800 112 212 appel gratuit depuis un poste fixe.

24 heures sur 24, EDF Pro vous conseille pour faciliter vos démarches : ayez le réflexe web, consultez le site www.edfpro.fr et découvrez les offres et services d'EDF Pro.

DUPLICATA